

Le Socialiste

42e année - Rs 5.00 - No 10725 - MERCREDI 6 DÉCEMBRE 2023 «Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire» - Jaurès

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

Promotion de l'égalité des sexes Lancement officiel du projet «HeForShe Club»



Page 3

Compensation salariale 2024 Soodesh Callichurn préside la réunion technique tripartite



Page 3

Football



Page 8



Page 7

Agriculture durable et la sécurité alimentaire Hurdoval souligne l'importance des ressources phytogénétiques



Page 3

Éruption d'un volcan en Indonésie : 11 randonneurs retrouvés morts et plusieurs personnes encore disparues



Page 4

Saisie de près de 3000 kg de méthamphétamine en Colombie la plus importante à ce jour



Page 4



Marseille-Rennes «on doit s'améliorer» l'om ne veut pas s'en contenter



A la télé aujourd'hui



06:01 NEW AMSTERDAM
06:45 RED CARPET
07:06 TOP 100 FAMOUS ACTRESSES
08:45 SUPERCOPTER
09:34 LE CHEMIN DU DESTIN
10:01 AMOUR SECRET
10:28 THE GARDENER'S DAUGHTER
10:53 MARIMAR
11:16 LA REINA DEL FLOW

12:00 LE JOURNAL DE LA MI-JOURNÉE
12:26 BARBARITA, LES COULEURS DE L'AMOUR
13:17 FIERCE ANGEL
14:12 SUPERCOPTER
15:01 SAMACHAR
17:32 THE GARDENER'S DAUGHTER
18:01 SAMACHAR
18:34 WAGLE KI DUNIYA
18:58 MERE DAD KI DULHAN
19:31 LE JOURNAL TELEVISE
20:32 WANTED
21:18 SEAL TEAM
22:02 TREADSTONE
23:42 LE JOURNAL TELEVISE



06:00 SPECIAL DIVALI
06:53 YOGA RESTAURATIF
07:06 SOUS LE REGARD DU SEIGNEUR
07:17 TIPA TIPA NU AVANCE
08:31 CLIN D'Oeil
09:38 FÊTE DE LA LUMIERE
10:11 LE CHALLENGE
11:03 LES KLIPS
12:02 NU RASINN
13:12 RODRIG : SA LAVI-LA
14:00 FÊTE DE LA LUMIERE
14:27 ARSIV MBC - FER ROULE
15:12 TIPA TIPA NU AVANCE
16:00 LES KLIPS

16:52 LE CHALLENGE
17:08 MORISIEN KONN OU LA SANTE
18:01 L'EMPIRE DU MENSONGE
19:00 ZOURNAL KREOL
19:20 LE MAGAZINE DE L'EMPLOI ET DES METIERS
19:45 MFDC INTERCOLLEGE SHORT FILM COMPETITION 2023 - 1ST EDITION RODRIGUES
20:00 NOS AINES
20:30 BUSINESS CONNECT
21:02 TOUS EGUAUX
22:13 LIR - EKRIR KREOL MORISIEN
22:39 ITINERER MORIS
23:00 ZOURNAL KREOL
23:22 ENTREPRENEURIAT AU FEMININ



07:00 GADGET GURU GANESHA
07:12 KISNA
07:48 SELFIE WITH BAJRANGI
08:00 PLANET BOLLYWOOD
08:47 TOHAR FARMAISH
09:14 YAADEIN
10:06 BAHUBALI
10:27 BHAAG NA BACHHE KOI
11:30 RADHA KRISHNA - PUNAR MILAN
11:54 KYA SCENE HAI
14:27 POWER OF LISTENING

15:00 SAMACHAR
15:21 KAHO TOH ZARA
15:50 MOHABBAT KI NAREIN
15:59 KUNDALI BHAGYA
17:05 KUNDALI BHAGYA
17:53 ISHQ SUBHAN ALLAH
18:00 SAMACHAR
18:30 SAYINGS RADHA KRISHNA
18:31 VED KI SHIKSHAYEN
19:02 HINDI SAHITYA
19:30 AYUSH
20:00 CHARCHA
20:30 MAN MANDIR
23:05 JIJAJI CHHAT PAR HAIN
23:46 YEH TERI GALIYAN



06:10 WAGLE KI DUNIYA
07:53 TENALI RAMA
08:05 PATIALA BABES
08:48 SA RE GA MA PA
09:47 GUDDU (ANIMATED SERIES)
10:01 KUNDALI BHAGYA
10:47 UDAARIYAN
11:42 SASURAL SIMAR KA 2
12:51 BADE ACCHE LAGTE HAI 2
13:49 KISMAT KI LAKIRON SE

15:54 WAGLE KI DUNIYA
17:53 SAMACHAR
18:23 SAYINGS RADHA KRISHNA
18:25 BRAHMASTRA: PART ONE
21:14 TENALI RAMA
21:32 DANCE INDIA DANCE LITTLE MASTERS
22:25 BADE ACCHE LAGTE HAI 2
22:45 BADE ACCHE LAGTE HAI 2
23:06 BADE ACCHE LAGTE HAI 2
23:27 BADE ACCHE LAGTE HAI 2
23:48 BADE ACCHE LAGTE HAI 2



06:24 FAST AND FURIOUS
06:56 SAM LE POMPIER
07:31 SONIC BOOM
07:54 ROBIN DES BOIS
08:13 CAT & KEET
08:44 DENIS ET MOI
08:46 LA PETITE ECOLE D'HELENE
09:31 LES SCHTROUMPFS
09:43 RECIPES FOR KIDS
09:46 CHASSEUR DE MONSTRES
10:29 SAND TALES

10:55 IN GOOD SHAPE
11:21 AFRIMAXX
11:47 HEALTHY LIVING
12:02 FOODLAND: VEGGIE FEASTS
13:00 A WORLD WITHOUT CASH
14:30 KIDS' PLANET
16:19 RAINBOW RANGERS
17:05 SEPT NAINS ET MOI
17:51 WORLD CAPITALS
18:00 PLANET HOME
19:30 ARTS UNVEILED
20:01 LE CHEMIN DU DESTIN
20:30 NEWS
23:37 GERMANY VOLCANIC EIFEL REGION

Toyota prévoit d'étendre sa gamme de véhicules électriques en Europe

Toyota a annoncé lundi qu'il porterait sa gamme de véhicules électriques à batterie en Europe à six modèles d'ici 2026 et qu'il s'attendait à ce que ces véhicules représentent plus de 20% des ventes de voitures neuves dans la région d'ici là.

Le constructeur automobile japonais La déclaré dans un communiqué qu'il prévoyait de vendre plus de 250.000 véhicules à batterie par an en Europe d'ici 2026.

En plus d'un véhicule électrique à batterie que la société vend actuellement en Europe et d'un SUV compact qu'elle a déjà présenté l'année dernière, Toyota a dévoilé deux nou-



veaux modèles qu'il prévoit de vendre en Europe.

Toyota envisage de lancer le premier de ces modèles électriques, un petit SUV, en 2024 sur le marché

européen et l'autre, un crossover sportif, en 2025.

Le groupe vise des ventes de 1,5 million de véhicules à batterie par an dans le monde d'ici 2026.

Burkina Faso : « Le Monde » condamne les accusations du gouvernement et sa « suspension » dans le pays

Après la publication d'un article sur une attaque djihadiste, les autorités du Burkina Faso qualifient notre travail de « tendancieux ». « Le Monde » défend le sérieux et l'indépendance de son enquête et déplore les sanctions prises par le régime burkinabé contre plusieurs médias.

Le Monde déplore la décision prise samedi 2 décembre 2023 par le gouvernement du Burkina Faso de suspendre de « tous les supports de diffusion » après la publication la veille d'un article au sujet d'une attaque sanglante dans le nord du pays.

Cet article intitulé « Au Burkina Faso, la guerre de propagande fait rage après l'attaque djihadiste sur Djibo » relate le lourd bilan d'une offensive menée par le groupe terroriste affilié à al-Qaeda. Selon l'ONU, 40 civils sont morts dans cette attaque tandis que des sources sécuritaires burkinabé avaient évoqué « quelques » soldats tués.

Le Monde condamne les accusations du gouvernement burkinabé qui qualifie son travail de « tendancieux » et estime qu'il « a choisi son camp », sous-entendant qu'il aurait pris le parti des groupes terroristes. Autant d'allégations aussi fausses qu'intolérables.



Le Monde n'a fait que son travail, en toute impartialité et en toute indépendance. Pour réaliser cet article de multiples sources ont été sollicitées – locales, diplomatiques, associatives, civiles comme militaires – afin de relater au plus près la situation à Djibo, qui est devenue une ville inaccessible à la presse.

Le gouvernement burkinabé a également été contacté afin qu'il puisse réagir à nos informations et donner sa version des événements survenus sur place, mais comme à chaque fois depuis près d'un an, il n'a pas donné suite à nos demandes d'interviews, écrit Le Monde qui ajoute :

Cette suspension intervient après l'expulsion du pays de notre corre-

spondante en avril, sans qu'aucun motif officiel n'ait été transmis. Il fait aussi suite à celle de nombreux médias internationaux. Fin septembre, le mensuel Jeune Afrique avait été suspendu. En juillet, la chaîne de télévision LCI avait déjà connu ce sort, après France 24 en mars et RFI en décembre 2022.

Les sanctions contre Le Monde semblent répondre à la volonté de la part des autorités burkinabé d'empêcher la diffusion d'une information indépendante sur la détérioration de la situation sécuritaire du pays, alors que le capitaine Ibrahim Traoré a pris le pouvoir par un coup d'État il y a quatorze mois en promettant le retour à la paix.

Le président biélorusse et Xi Jinping saluent le renforcement de leurs relations bilatérales

Alexandre Loukachenko, un fidèle allié de la Russie, ostracisé par la plupart des pays occidentaux pour son autoritarisme, est arrivé dimanche en Chine pour une visite qui devrait durer au moins deux jours.

Le président chinois Xi Jinping et son homologue biélorusse Alexandre Loukachenko ont salué lundi 4 décembre un renforcement de leurs relations bilatérales, à l'occasion du deuxième voyage du dirigeant biélorusse en Chine cette année. Alexandre Loukachenko, un fidèle allié de la Russie, ostracisé par la plupart des pays occidentaux pour son autoritarisme, est arrivé dimanche en Chine pour une visite qui devrait durer au moins deux jours.

Il se rend en Chine pour la deuxième fois cette année, après un voy-

age en février, alors que son proche allié russe, engagé dans une guerre en Ukraine, cultive aussi ses liens avec Pékin.

« Partenaire fiable pour la Chine »

« La Biélorussie est, était et sera un partenaire fiable pour la Chine », a déclaré lundi Alexandre Loukachenko à Xi Jinping, selon un compte rendu des pourparlers publié par le bureau de la présidence biélorusse. « Nous avons décidé il y a longtemps que nous coopérerions (...) et que nous serions amis avec la Chine », a-t-il déclaré. « Cette amitié a plus de 30 ans et ne s'est jamais détournée de cette voie. »

Le président chinois, à son tour, a déclaré que « la confiance politique mutuelle » et la « collaboration internationale » entre les deux pays s'étaient renforcées depuis la visite de Alexandre Loukachenko en février, selon la chaîne

de télévision publique chinoise CCTV.

La Chine « soutient fermement la Biélorussie dans sa démarche de développement conforme à ses conditions nationales et s'oppose à l'ingérence des forces extérieures dans les affaires intérieures » du pays, a déclaré Xi Jinping.

Il a assuré que Pékin voulait « renforcer la coopération stratégique » avec Minsk et « promouvoir une coopération pragmatique ». Pékin n'a pas publiquement condamné l'invasion de l'Ukraine par la Russie malgré les pressions des États-Unis et d'autres pays occidentaux. La Biélorussie dépend fortement du soutien politique et financier de la Russie et son territoire a été largement utilisé pour les manœuvres russes contre l'Ukraine depuis l'invasion russe de février 2022.

Le Socialiste

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

Directeur-Rédacteur en chef: Vedi Ballah

Administration: 2ème étage, Cubic Court,
30A, rue Mère Barthélémy, Port-Louis
Tel: 214 1584 -- Tel/Fax: 208 8003

E-mail: lapresselibreesocialiste@yahoo.fr
Website: Lesocialiste.info

Facebook: Lesocialiste.info

Le « HeForShe Club » lancé pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Le projet « HeForShe Club », visant à impliquer les hommes dans la promotion de l'égalité des sexes et de la promotion des femmes, a été officiellement lancé lundi, aux Docks, à Port-Louis, en présence de la ministre de l'Égalité des genres et du Bien-être familial, Kalpana Koonjoo-Shah.

Le projet est une initiative conjointe du ministère de l'Égalité des genres et de la Protection de la famille et du Fonds de protection sociale des travailleurs de l'industrie sucrière (SILWF).

Le personnel de l'Unité Genre du ministère et du SILWF; les responsables du « Club HeForShe » ; et d'autres personnalités étaient également présentes au lancement.

Dans son discours, la ministre Koonjoo-Shah a souligné la nécessité d'un changement d'attitude comme une étape cruciale vers la réduction de la prévalence de la discrimination fondée sur le sexe et du pouvoir patriarcal exercé sous des formes de contrôle, d'abus et de violence. De nombreuses plateformes et législations sur l'égalité des chances ont été conçues et appliquées dans le but d'aider les femmes dans leurs efforts éducatifs et professionnels, a-t-elle indiqué.

Citant des femmes comme ministres, pilotes, conductrices de métro et dans d'autres emplois auparavant dominés par les hommes, Kalpana Koonjoo-Shah a félicité les



femmes pour avoir courageusement géré leur vie personnelle, familiale et professionnelle. Elle a en outre souligné que les filles obtiennent de meilleurs résultats scolaires que les garçons et qu'une masse critique de femmes est aujourd'hui financièrement autonome. Les statistiques sur la violence sexiste, a-t-elle ajouté, démontrent clairement qu'une grande proportion de femmes sont désormais autonomes et dénoncent les abus qui leur sont infligés.

Néanmoins, la ministre du Genre a affirmé que l'en-

gagement significatif des garçons et des hommes est essentiel pour accélérer la réalisation de l'égalité des sexes. Pour elle, le respect mutuel entre homme et femme est la clé pour réduire les disparités entre les sexes. À ce propos, elle a souligné que basés dans 25 centres communautaires répartis dans les neuf districts du pays, les dirigeants du « Club HeForShe » faciliteront la diffusion du message selon lequel il n'y a pas de place pour l'inégalité de genre dans la société mauricienne.

Les hommes, a-t-elle souligné, serviront de modèles positifs et de champions du changement dans la lutte contre la discrimination fondée sur le genre ainsi que pour garantir le respect des valeurs d'égalité.

La cérémonie de lancement comprenait également la remise du prix au gagnant du concours de logo « HeForShe Club » et l'attribution d'une initiative en espèces aux 25 clubs, suivie de l'engagement de 25 représentants de clubs.

Il est à noter que les « Clubs HeForShe » fonctionneront sous la supervision des agents de l'Unité Genre du ministère de l'Égalité des Genres et de la Protection de la Famille et du SILWF. Une formation de renforcement des capacités sera dispensée aux membres pour leur doter des compétences et de l'expertise technique nécessaires afin qu'ils puissent lutter pour atteindre l'objectif du club.

Soodesh Callichurn préside la réunion technique tripartite sur la compensation salariale 2024

Une réunion technique tripartite concernant la compensation salariale pour l'année 2024 s'est tenue lundi, sous la présidence du ministre du Travail, du Développement des ressources humaines et de la Formation, Soodesh Satkam Callichurn, à Port-Louis.

Des responsables du ministère et ceux de Statistics Mauritius ainsi que des représentants de Business Mauritius et des syndicalistes ont assisté à la réunion.

Interrogé à l'issue de la réunion, le ministre Callichurn a souligné que cet exercice était purement technique et consistait en discussions et questions entre les parties prenantes présentes à prendre en compte pour déterminer le taux d'indemnisation.

Il a également informé que selon Statistics Mauritius, le taux d'inflation prévu

pour cette année s'élève à 7,1%. Ce chiffre, a souligné le ministre, est basé sur l'indice final des prix à la consommation de janvier à août 2023, et une estimation pour octobre à décembre 2023.

Par ailleurs, le ministre a indiqué qu'une réunion aura lieu avec le ministre des Finances, de la Planification économique et du Développement, Dr Renganaden Padayachy, demain jeudi 7 décembre 2023 pour élaborer le taux d'indemnisation pour l'année 2024.

Le ministre a, par ailleurs, indiqué que le vendredi 01 décembre 2023, le Salaire Minimum Garanti a été revu à Rs 15 000, soulignant qu'à côté de l'allocation mensuelle de Contribution Sociale Généralisée (CSG) de Rs 2 000, le Salaire Minimum Garanti s'élèvera à Rs 17 000. À ce propos, il a souligné que ceux qui bénéficient du Salaire Minimum bénéficieront également



de la compensation salariale.

M. Callichurn a en outre affirmé que le gouvernement soutiendrait pleinement les

entreprises vulnérables au cas où elles auraient des difficultés à payer les indemnités salariales de leurs employés.

Le ministre Hurdoyal souligne l'importance des ressources phytogénétiques pour promouvoir une agriculture durable et la sécurité alimentaire

Le rôle des ressources phytogénétiques dans l'alimentation et l'agriculture est crucial, car elles constituent la pierre angulaire de la durabilité du système alimentaire mondial, renforcent la sécurité alimentaire et la résilience et font progresser l'innovation agricole.

Cette déclaration a été faite en début de semaine par le ministre de l'agro-industrie et de la sécurité alimentaire, Teeruthraj Hurdoyal, lors de la cérémonie d'ouverture d'un atelier de validation sur la « Mise en œuvre du système multilatéral d'accès et de partage des avantages du Traité international sur les ressources phytogénétiques ». pour l'Alimentation et l'Agriculture, qui s'est tenu à la salle Boname, à Réduit.

Le directeur adjoint du secteur agroalimentaire et des cultures (services agricoles), Dr Preaduth Sookar ; la responsable scientifique principale, Division de l'agronomie, ministère de l'Agro-industrie et de la Sécurité alimentaire, Indranee Buldawoo ; et d'autres personnalités étaient présentes à l'événement.

Dans son discours, le ministre Hurdoyal a souligné l'importance cruciale des ressources phytogénétiques, soulignant l'importance culturelle à Maurice de la valorisation, de la préservation et du partage de ces ressources. Il a souligné l'impératif de sauvegarder ces ressources créées sous son ministère en 1995 à travers la Banque nationale de gènes et la Banque nationale de gènes de ter-



rain, marquant ainsi des progrès substantiels dans leur préservation et leur protection afin d'éviter les menaces potentielles pour la production alimentaire locale.

Face à l'urgence, le ministre a parlé d'une politique nationale sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Il a assuré qu'une telle politique servirait de mécanisme global pour coordonner et améliorer les activités liées à l'utilisation et à l'échange de ces ressources à Maurice. Soulignant l'importance du respect des obligations conventionnelles, il a souligné le potentiel d'amélioration de la sécurité alimentaire locale, de promotion de l'in-

novation et d'assurance de l'utilisation et de la conservation durables de ces ressources vitales.

Il a ensuite évoqué le projet de renforcement des capacités en cours, financé par le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, visant à soutenir la mise en œuvre du système multilatéral tout en garantissant la transparence, en encourageant la recherche sur les ressources génétiques et en bénéficiant à toutes les parties prenantes impliquées. Il a souligné les avantages découlant de ce projet de renforcement des capacités en mettant l'accent sur le développement d'un cadre juridique national. Ce cadre, a-t-il souligné, est en mesure non seulement d'améliorer la visibilité des ressources phytogénétiques au sein de la communauté locale, mais également de contribuer de manière substantielle à la sécurité alimentaire locale dans un contexte de conditions environnementales changeantes, bénéficiant particulièrement à la communauté des planteurs.

Teeruthraj Hurdoyal a en outre souligné les avantages non monétaires du projet, notamment un accès accru à un pool plus large de ressources phytogénétiques cruciales pour les sélectionneurs et les agriculteurs. Cet accès, a-t-il ajouté, devrait stimuler des activités accrues en matière de recherche, de conservation et d'utilisation durable, favorisant ainsi des progrès bénéfiques pour toutes les parties prenantes impliquées.

Éruption d'un volcan en Indonésie : 11 randonneurs retrouvés morts et plusieurs personnes encore disparues

L'éruption du volcan Marapi, dans l'ouest de l'Indonésie, a fait au moins onze morts. Trois randonneurs ont été retrouvés vivants, tandis que douze manquent toujours à l'appel.

Des images effrayantes. Ce dimanche, le volcan indonésien Marapi est entré en éruption, provoquant la mort de 11 randonneurs. Trois autres ont survécu et 12 encore sont toujours portés disparus.

L'éruption du mont Marapi, sur l'île indonésienne de Sumatra, a commencé dimanche à 14h54 heure locale, 08h54 en France.

Au lendemain de l'éruption, Abdul Malik, chef de l'agence de recherche et de sauvetage de Padang, a précisé qu'il y a «26 personnes qui n'ont pas été évacuées, nous en avons retrouvé 14, trois ont été retrouvées vivantes et onze ont été retrouvées mortes».

Les trois randonneurs survivants ont été secourus à proximité du cratère et «en état d'affaiblissement, et certains présentaient des brûlures», a ajouté le responsable.

De nombreux secouristes se sont



relayés pour redescendre les corps des défunts au pied de la montagne.

Douze randonneurs toujours portés disparus

Ce lundi, douze randonneurs sont toujours portés disparus tandis que 49 sont redescendus de la montagne. Certains d'entre eux ayant été transportés à l'hôpital.

Selon Abdul Malik, l'éruption est tou-

jours en cours, ce qui empêche les évacuations par hélicoptère : «Visuellement, jusqu'à ce matin, des fumées s'échappent encore du sommet. Visuellement, tout semble toujours gris».

De son côté, Rudy Rinaldi, directeur de l'agence de gestion des catastrophes de Sumatra occidental, a déclaré à l'AFP que certains des randonneurs secourus recevaient un traitement médical : «Les blessés

sont ceux qui se sont approchés du cratère».

Une importante activité volcanique

Les cendres éjectées par le mont Marapi lors de son éruption ont été observées jusqu'à 3.000 mètres au-dessus de son sommet, a déclaré dimanche Hendra Gunawan, chef du Centre indonésien de Vulcanologie et des Dangers géologiques.

Les habitants des villages situés aux alentours du volcan ont reçu des masques et il leur a été rappelé de rester à l'intérieur de leurs maisons, selon un communiqué publié par le responsable de l'agence locale des catastrophes, Ade Setiawan.

Le Marapi, haut de 2.891 mètres et dont le nom signifie «la montagne de feu», est le volcan le plus actif de l'île de Sumatra. Les autorités ont d'ailleurs imposé une zone d'exclusion de trois kilomètres autour de son cratère.

L'Indonésie est située sur la Ceinture de feu du Pacifique. La rencontre des plaques continentales provoque donc une importante activité volcanique et sismique. Au total, le pays compte près de 130 volcans actifs.

Saisie de près de 3000 kg de méthamphétamine en Colombie la plus importante à ce jour

L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) annonce avoir confisqué plus de 6300 kilogrammes de méthamphétamine en Colombie-Britannique au cours des six derniers mois, ce qui comprend la plus grande saisie de cette drogue jamais réalisée.

L'agence affirme que les drogues ont été trouvées durant quatre saisies dans la région du Grand Vancouver, dans des contenants étiquetés comme étant de l'huile de canola et destinés à l'exportation vers l'Australie.

Cinq Australiens et un Américain ont été arrêtés en Australie pour leur lien présumé avec l'opération, que la police locale a décrite comme une tentative de consortium mondial du crime de faire passer l'équivalent de 1,5 milliard de dollars de méthamphétamine dans le pays.

L'ASFC affirme que, en décembre de l'année dernière, des agents de Burnaby ont trouvé 40 bidons contenant un peu plus de 200 kilogrammes de méthamphétamine en cristaux.

Un mois plus tard, 180 bidons renfermant 2900 kilogrammes de méthamphétamine liquide ont été saisis au centre d'inspection des conteneurs à Delta. L'ASFC indique que cette découverte était suffi-

isante pour remplir 35 grandes valises et qu'il s'agit de sa plus grande saisie de méthamphétamine à ce jour.

En mai, deux autres saisies majeures ont eu lieu au centre d'inspection des conteneurs, où plus de 3000 kilogrammes de méthamphétamine liquide ont été découverts.

Une déclaration commune des autorités policières australiennes et canadiennes indique que les drogues à destination de l'Australie ont ensuite été remplacées par des substances inoffensives pour donner aux autorités le temps de suivre et de retrouver les auteurs australiens présumés de l'opération.

Selon la police, deux hommes australiens, âgés d'une trentaine d'années, ont été accusés d'avoir tenté d'importer de la méthamphétamine en lien avec la saisie de janvier.

Un homme est accusé d'avoir agi comme intermédiaire pour un réseau du crime organisé au Canada, et l'autre aurait utilisé son poste dans une entreprise de logistique pour transporter la drogue de substitution à son arrivée en Australie, indique la déclaration. Les deux hommes encourront une peine maximale de prison à vie.

Trois autres hommes, dont un citoyen



américain, ont été accusés de tentative de possession d'une quantité commerciale de drogues importées illégalement.

Un sixième homme, également originaire d'Australie, a été accusé de possession et de trafic, et la police australienne indique que d'autres accusations pourraient avoir lieu.

Le communiqué indique que la police a exécuté des mandats de perquisition au domicile des suspects et dans une unité qui aurait été utilisée pour entreposer la drogue. Les agents auraient découvert un laboratoire clandestin dans l'une des maisons, ainsi qu'une quantité d'autres

drogues.

L'ASFC indique que l'enquête du côté canadien a été confiée à la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Le ministre fédéral de la Sécurité publique, Marco Mendicino, a déclaré dans un communiqué que la sûreté et la sécurité étaient les priorités absolues du gouvernement.

Je tiens à remercier l'ASFC, la GRC et nos partenaires d'application de la loi australiens et néo-zélandais pour leur excellent travail visant à perturber le crime organisé et à protéger nos communautés contre les stupéfiants dangereux, a-t-il affirmé.

Philippines : un nouveau séisme de magnitude 6,9 frappe l'archipel, provoquant la mort de trois personnes

Un séisme de magnitude 6,9 au large des côtes dans le sud des Philippines lundi matin a fait trois morts, selon les autorités, dans une région déjà touchée par une série de fortes secousses sismiques durant le week-end. Le tremblement de terre est survenu juste avant 04h locales (dimanche 20h), à une profondeur de 30 km, à quelque 72 km au nord-est de la municipalité d'Hinatuan, située sur l'île de Mindanao, selon l'Institut de géophysique américain (USGS).

Peu de temps après, une réplique de magnitude 5,4 a été enregistrée par l'USGS dans la région, à 28 kilomètres à l'est d'Aras-an, à une profondeur de 43 kilomètres. Ces

secousses interviennent après un séisme de magnitude 6,6 dimanche, lui-même précédé la veille par un autre, de magnitude 7,6, accompagné de plusieurs grosses répliques (d'une magnitude supérieure à 6) dans la même région qui avait fait au moins deux morts et quatre blessés.

Fortes secousses

«Jusqu'à présent, nous sommes terrifiés parce qu'il y a de nombreuses répliques», a indiqué Alex Arana, chef de l'agence de gestion des catastrophes de la province de Surigao del Sur, à la chaîne de télévision DZBB. Dimanche soir, plus de 30.000 familles étaient hébergées dans des centres d'évacuation de la province, a-t-il expliqué.

Joséphine Ungab, 54 ans, et ses trois

enfants ont passé la nuit de samedi à dimanche dans un centre d'évacuation à Hinatuan, à environ 21 kilomètres de l'épicentre du séisme initial. Ils sont rentrés chez eux le lendemain mais étaient de retour au refuge lundi après une nouvelle forte secousse. «C'est comme si notre maison allait être détruite par le séisme et les vagues», a-t-elle déclaré.

Des murs et des routes se sont fissurés tandis que plus d'une centaine de maisons ont été détruites et le toit d'un terrain extérieur s'est effondré dans leur localité. «Le séisme a été bref, il a duré environ six secondes, mais les secousses ont été assez fortes», a déclaré Allan Luna, responsable des catastrophes dans la municipalité de Cagwait, à environ 35 kilomètres de l'épicentre du séisme de lundi.

Évacuations

Deux personnes sont mortes dans la province de Surigao del Sur, a déclaré Alex Arana - l'une à cause de la chute de débris et l'autre à cause de l'effondrement d'un mur sur lui. Une femme enceinte a été tuée dans la ville de Tagum, dans la province de Davao del Norte, selon l'agence nationale des catastrophes. Huit personnes ont été blessées dans la province.

Tabagisme passif : Des composés toxiques retrouvés dans le lait maternel

L'exposition passive à la fumée chez les femmes allaitantes entraîne des concentrations plus élevées de mercure, de cadmium, de plomb et d'arsenic.

L'Organisation mondiale de la santé recommande un allaitement maternel exclusif jusqu'à l'âge de 6 mois puis un allaitement partiel jusqu'à l'âge de deux ans. Mais l'environnement et l'alimentation de la mère peuvent impacter la qualité du lait. Selon une récente étude publiée dans Scientific Reports, des éléments potentiellement toxiques ont été retrouvés dans le lait maternel des femmes exposées à la fumée de cigarette.

Cette recherche a été menée auprès de 100 femmes allaitantes qui vivent dans l'ouest de l'Iran. Les échantillons ont permis de diviser les femmes en trois groupes : des non-fumeuses, des fumeuses passives et des fumeuses actives. Les chercheurs ont analysé l'ensemble des données à la recherche de traces de zinc, de fer, de cuivre, de cadmium, de plomb, etc.

Une exposition au cadmium

« Les résultats ont montré qu'une exposition active et passive à la fumée de tabac peut provoquer l'accumulation d'éléments potentiellement toxiques dans le lait maternel, mettant gravement en danger la santé et la vie du nourrisson », rapportent les auteurs de cette étude. Les concentrations d'oligoéléments comme le mercure, le cadmium, le plomb et l'arsenic étaient significativement plus élevées dans les échantillons de lait maternel des femmes exposées activement ou passivement à la fumée de tabac que chez les femmes non fumeuses.

Les chercheurs mettent en garde sur les dangers de l'exposition au cadmium. « L'une des préoccupations les plus importantes concerne le cadmium (classé comme cancérogène du groupe 1 par le CIRC), qui est un métal toxique qui perturbe le métabolisme de certains micronutriments tels que le fer, le cuivre, le zinc et le magnésium », alertent les scientifiques. Ils expliquent que le cadmium est un élément métallique présent naturellement dans l'environnement et identifié comme polluant. Ce dernier peut « contaminer le sol et être absorbé par les cultures, qui peuvent ensuite être consommées par l'alimentation et le tabagisme ».

Fausse couche et petit poids de naissance

Les auteurs assurent que le tabagisme peut contribuer à augmenter le niveau de métaux toxiques dans le lait maternel. « Les nourrissons et les enfants sont particulièrement exposés au risque d'accumulation de métaux toxiques en raison d'un poids corporel plus faible, d'une excretion plus lente et d'une immunité réduite. [...] Les niveaux élevés de métaux lourds dans le lait peuvent interférer avec la fonction des substances bioactives essentielles au



développement et à la croissance optimaux des nourrissons et des enfants », détaille l'étude.

Aujourd'hui, les effets du tabagisme passif sont bien identifiés pour la femme enceinte et pour l'enfant à naître : fausse couche spontanée, petit poids de naissance, retard de croissance du fœtus, saignements du placenta, etc. Mais les chercheurs veulent aller plus loin. Les conclusions de cette étude confirment la nécessité de mettre en place des avertissements pour les femmes allaitantes afin de les informer sur les risques liés à l'exposition passive à la fumée de cigarette pendant cette période.

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 07th day of March, 2024 at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, Supreme Court (New Supreme Court Building) situate at Cnr Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the Sale by levy of: « Une portion de terrain située au quartier de la Rivière du Rempart lieu dit L'espérance Piton, de la contenance de CINQ CENT VINGT CINQ METRES CARRES ET QUATRE VINGT DOUZE/CENT-CIEMES DE METRE CARRE (525.92 M²), et bornée d'après un rapport d'arpentage avec plan figuratif y joint dressé par Monsieur Robert Foiret arpenteur jure, le 03/10/1998, enregistré au Reg. LS 26/1736 comme suit :-(PIN Number :-1308010087) D'un côté, partie par un chemin de sortie de TROIS METRES CINQ CENTI-METRES (3.05 M) de large, commun entre les co-portageants et partie par le Lot No.2, (Hurry Krishna Auckloo), sur QUATORZE METRES CINQUANTE TROIS CENTIMETRES (14.53 M). Du second côté, par Bohal Baugeeratty, Hardeo Seeraz et Ramsarrun Matadeen, sur TRENTÉ SIX METRES VINGT SEPT CENTI-METRES (36.27 M). Du troisième côté, par les Heritiers Oodithnaraain Auckloo, sur QUATORZE METRES QUARANTE HUIT CENTIMETRES (14.48 M). Et du quatrième et dernier côté, par Sellayah Appadoo, Roopnarain Bhairow et Heritiers Mootien Chinien, sur TRENTÉ SIX METRES VINGT SEPT CENTIMETRES (36.27 M). La mesure employée est le mètre. Ensemble les maison(s), bâtiment(s) et construction(s) de toute nature se trouvant sur la dite portion de terrain et généralement tout ce qui peut en dépendre ou en faire partie sans aucune exception ni réserve. Le tout plus amplement décrit au titre en date du 25/07/2006 et enregistré le 31/07/2006 et transcrit au Volume 6252/7. BUILDINGS AND/OR PLANTATIONS: Location: The site is found along a 3.05 metres wide tarred access at approximately 75 metre southeast of its junction with Maurice Martin Street, itself approximately 45 metres northeast of its junction with S Dayanand Street which is at about 176 metres northwest of its junction with Royal Road Piton (B16) and at an approximate distance of 236 metres northeast of Social Welfare Centre at L'Esperance Piton. Site Description The site has an area of 525.92 square metres as morefully described in the title deed registered and transcribed at Volume TV 6252 No7 on 31st July 2006 and a Memorandum of survey drawn by Mr. Robert Foiret, Sworn Land Surveyor on 3rd October 1988 registered at Reg LS 26 No 1736. The site has a regular shape and an even topography with frontage of 14.53 metres to a 3.05 metres wide untarred access and maximum depth of 36.27 metres to its southern boundaries. The site is bounded by concrete block walls along its sides and has an open access. All services are already connected to the site. Building Description A single-storey building is constructed upon the site. It is made of reinforced concrete frames and structures, concrete block walls, and reinforced concrete slab roof. The elevations are fitted with metal and part aluminium frames and glazed openings. The building provides an approximate gross covered area of 165 square metres. No internal inspection was possible.

Together with all that may depend or form part thereof without any exception or reservation and the whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter.

The sale is prosecuted at the request of SWAN LIFE LTD formerly known as the Anglo Mauritius Assurance Society Ltd against Mr. Omprakash BOODHUN, and his lawful wife Mrs. Amanda BOODHUN (born JUGDOYAL).

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 5th day of December, 2023.

Thierry Koenig SA

ENSAfrica (Mauritius)

Of 18, Edith Cavell Street, Port Louis

Attorney in charge of the sale

NEWSPAPER NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE

Take notice that I, STUHOR LTD, will apply to the District Council of RIVIÈRE DU REMPART for a Building and Land Use Permit for a proposed CONSTRUCTION OF BASEMENT PARKING, RETAIL SHOPS, PARKING LEVEL 1, PARKING LEVEL 2, 1 Nr OFFICE TOWER AND 1Nr APARTMENT TOWER at LA CROISETTE, GRAND BAIE.

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.

Dated 28 November 2023

NEWSPAPER NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE

Take notice that Feasties Co. Ltd, represented by Mr Djazim Ibne Rahman Akeejamah, will apply to the Pamplemousses District Council for a Building and Land Use Permit for a proposed construction of a commercial building ground & ; first floor to be used as Warehouse and storage n.e.c. (Between 50-100m²) at Lot No 8 & 9, Royal Road, Notre Dame, Long Mountain.

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named District Council within 15 days as from the date of this publication.

Dated this 06/12/2023

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 07th day of March, 2024 at 1.30 p.m. shall take place before the Master's Court, Supreme Court (New Supreme Court Building) situate at Cnr Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the Sale by levy of: « Une portion de terrain vague et non bâtie de la contenance de DEUX CENT TRENTÉ HUIT METRES CARRES (238 M²) étant le Lot No136 située au quartier de la Rivière Noire lieu dit Bambous et est bornée tant d'après titre que d'après un rapport d'arpentage avec plan figuratif y joint dressé par Monsieur J.R.E. Bernard Desvaux de Marigny, arpenteur jure, en date du 27/03/1995 enregistrée au Reg : L.S. 30/6965, comme suit :-(PIN No.1901360128) Vers le Nord, par la CENT TRENTÉ CINQUIÈME (135^{eme}) portion décrite audit rapport, sur DIX SEPT MÈTRES (17.00 M) ; Vers l'Est, par un chemin de SIX MÈTRES (6.00 M) de large, une réserve de QUATRE VINGT DIX CENTIMÈTRES (0.90 M) de large entre, sur laquelle le propriétaire de la portion présentement décrite ainsi que ceux à ses droits auront un droit de passage pour accéder audit chemin, sur QUATORZE MÈTRES (14.00 M); Vers le Sud, par la CENT TRENTÉ SEPTIÈME (137^{eme}) portion décrite audit rapport sur DIX SEPT MÈTRES (17.00 M) ; Et vers l'Ouest, par la CENT QUARANTE SEPTIÈME (147^{eme}) portion décrite audit rapport, sur QUATORZE MÈTRES (14.00 M) ; Des bornes ont été ancrées au sol, aux angles de chaque portion de terre. Ensemble tout ce qui peut en dépendre ou en faire partie sans aucune exception ni réserve. Le tout plus amplement décrit au titre en date du 18/04/2018, enregistré et transcrit le 24/04/2018 au Volume TV201804/001629. BUILDINGS AND/OR PLANTATIONS: Location: The site is found along Avenue De La Paix, at approximately 407 metres south of its junction with a tarred road access, itself approximately 213 metres southeast of its junction with Medine Farmers Road adjoining Bambous Bus Terminal which is at about 375 metres south of its junction with Allee Tamarin Road at Bambous. Site Description The site designated as Lot No. 136 of the development has an area of 238 square metres as morefully described in the title deed registered and transcribed at Volume TV 201804 No 001629 on 24th April 2018 and a Memorandum of Survey drawn by Mr. Ravindranath Bhurtun, Sworn Land Surveyor on 16th April 2018 registered at Reg LS 30 No 6965. The site has a regular shape and an even topography with a frontage of 14.00 metres to Avenue De La Paix and maximum depth of 17.00 metres to its northern boundaries. The site is unfenced and has an open accessed. All services are already connected to the site. Building Description There stand upon the site two single storey buildings; made up of metal frames and structures, under corrugated iron sheets roof resting on iron tube bars and the elevations are fitted with metal frames openings. No internal inspection was possible. The buildings provide an approximate gross covered area of 75 square metres. As at the date of inspection the building appears to be inhabited.

Together with all that may depend or form part thereof without any exception or reservation and the whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter.

The sale is prosecuted at the request of SWAN LIFE LTD against Mr. Vikesh MUNGUR and Mrs. Veemy MUNGUR, Widow of Late Mr Louis Danilo Gaetan CUNDASAMY.

All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such rights.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 5th day of December, 2023.

Thierry Koenig SA

ENSAfrica (Mauritius)

Of 18, Edith Cavell Street, Port Louis

Attorney in charge of the sale

NOTICE UNDER SECTION 311 OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that "GENEBATI" (Company No. 144896 AC), an Authorised Company and having its registered office at 2nd Floor, C&R Court, 49 Labourdonnais Street, Port Louis, Mauritius is on this 5th day of December 2023 applying to the Registrar of Companies to be removed from the Register of Companies under Section 309 (1) (d) of the Companies Act 2001. Notice is hereby also given that the Company has discharged in full its liabilities to all its known creditors and has distributed its surplus assets in accordance with its constitution and the Companies Act 2001.

Any objection to the removal of the Company under Section 312 of the Companies Act 2001 is to be made in writing to the Registrar of Companies by latest on the 5th day of January 2024.

Lawrence Management Limited
Registered Agent

Date: 5 December 2023

MEMORANDUM OF REAL SEIZURE

MauBank Ltd, having its registered office situate at 25, Bank Street, Cybercity, Ebene.

EXECUTION CREDITOR

Versus

Mr. Trishna Ramsurrunsingh BALGOBIN, residing at Villa No. 92, Port Chambly, Baie du Tombeau.

EXECUTION DEBTOR

On Sunday the 03/12/2023

By virtue and in execution of:-

1.- The Execution Creditor (formerly known as Mauritius Post and Cooperative Bank Ltd) has granted to Mr. Trishna Ramsurrunsingh BALGOBIN (hereinafter referred to as "the Execution Debtor"), banking facilities in the sum of **MUR. 7,600,000** in capital amount, together with interests, costs and other accessories, as embodied in a Sanction Letter dated 01/08/2011.

2.- As Security for the repayment of the aforesaid sum of MUR 7,600,000/- together with interests, costs and accessories, the Execution Debtor has mortgaged and hypothecate and created a First rank mortgage on the property described below and subrogation of vendor's privilege in favour of the Execution Creditor as evidenced by a deed drawn up by Me. Marie Joseph Bernard d'HOTMAN DE VILLIERS, Notary Public, dated 31/10/2011, registered and transcribed on 07/11/2011 in **TV 8277/27** and inscribed in **IV 2746/72**.

3.- The above named Execution Debtor is indebted to the Execution Creditor in the total sum of **MUR 6,436,073.22**, being capital and interest due as at 19/10/2023, together with running interest, costs, commission and accessories.

4.- The Execution Creditor has caused a Notice "commandement" dated 03/11/2023, to be served upon the Execution Debtor in person on 09/11/2023 and published in two dailies on 08/11/2023 in L'Express and 09/11/2023 in Le Socialiste, as per Judge's Order dated 30/08/2023, whereby the abovenamed Execution Creditor has been granted leave to effect Substituted service of all the processes of the seizure and sale proceedings against the Execution Debtor, (i) by posting up on the door of his last place of domicile, situate at Villa No. 92, Port Chambly, Baie du Tombeau, and (ii) by way of publication in two dailies, one of which shall be L'Express newspaper.

4.1. The registered usher's return has been duly registered in DH202311/000040 on 17/11/2023.

4.2. The Publication made in L'Express newspaper of 08/11/2023 has been registered in Vol. A202311/000424.

4.3. The Publication made in Le Socialiste newspaper of 09/11/2023 has been registered in Vol. A202311/000425.

5.- The Sale of Immoveable Property Act.

6.- The Provision of The Code Napoleon (Amendment No 2) Act No 8 of 1983.

7.- A Power to Seize given to me on 29/11/2023 authorising and empowering me to make and effect the present seizure.

At the suit, instance and request of the abovenamed Execution Creditor, electing its legal domicile in the Office of **Me. Preetam Chuttoo**, Attorney-at-law of 9th Floor, Astor Court, Block B, Georges Guibert Street, Port Louis.

I, the undersigned, one of the Registered Ushers of Mauritius, bearer of the special power given to me by the Execution Creditor, empowering and authorising me to make and effect the present seizure, have this day repaired in the District of **Pamplemousses**, place called **Baie du Tombeau, Chambly**, on the property to be seized.

Then and there being, I have seized and do by these presents seize and place under the custody of Law the hereafter fully described property together with all the appurtenances existing thereon and all that may depend or form part thereof without any exception or reservation.

DESCRIPTION OF PROPERTY:-

The seizure of the following property:-

Les biens et droits immobiliers ci-après désignés dépendant d'un ensemble immobilier connu sous le nom de "**PORT CHAMBLY**", édifié sur deux portions de terrain, à savoir:-

1.- La première, de la contenance de **QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE VINGT CINQ METRES CARRES ET UN CENTIEME DE METRE CARRE (99,025.01m²)**, soit **VINGT TROIS ARPENTS QUARANTE SIX PERCHES (23A46P)**, située au quartier des Pamplemousses, lieudit Baie du Tombeau, Chambly, et bornée d'après une description avec plan figuratif y joint, dressé par Monsieur Dharamraz Appadoo, Géomètre (M.M.I.S), le vingt sept Juillet deux mille sept (27/07/2007), enregistrée au Reg. L.S 61/2882 comme suit:- Vers le Nord, par les sinuosités de la Rivière du Tombeau. Vers l'Est, partie par un terrain appartenant à la compagnie "Massilia Ltd" sur une ligne brisée en trois tronçons mesurant deux cent trente six mètres et seize centimètres (236.16m), cent vingt sept mètres et soixante six centimètres (127.66m) et trois mètres et cinquante deux centimètres (3.52m) respectivement et par un autre terrain appartenant à la compagnie "Clifton Holdings Ltd" elle même sur vingt neuf mètres cinquante centimètres (29.50m). Vers le Sud, partie par l'axe d'un chemin commun et mitoyen de trois mètres quatre vingt dix centimètres (3.90m) de large sur cent vingt huit mètres soixante trois centimètres (128.63m), partie par M. Chetansing Dinassing sur une ligne brisée en deux tronçons mesurant vingt neuf mètres dix centimètres (29.10m) et cinquante trois mètres et soixante seize (53.76m) centimètres respectivement, partie encore par M. Chetansing Dinassing et par M. Ashwamedsing Dinassing sur cinquante trois mètres soixante seize centimètres (53.76m), partie par M. Vijayesing Dinassing sur une ligne brisée en deux tronçons mesurant soixante trois mètres quatre vingt cinq centimètres (63.85m) et seize mètres et cinquante sept centimètres (16.57m) respectivement, partie par l'axe d'un chemin commun et mitoyen de trois mètres et quatre vingt dix centimètres (3.90m) de large sur soixante et un mètres soixante douze centimètres (61.72m), partie par M. Vijayesing Dinassing sur cinquante mètres et quatre vingt sept centimètres (50.87m) et partie encore par M. Vijayesing Dinassing, par M. Gaetan Leong Son, par M. Vijay Dewan et par un terrain appartenant aux héritiers Maurice Gassy sur une longueur totale de cent douze mètres et quatre vingt un centimètres (112.81m). Et vers l'Ouest, par un terrain appartenant au Gouvernement de la République de Maurice sur soixante huit mètres et quatre vingt sept centimètres (68.87m). Observation est ici faite qu'à ladite description de Monsieur Dharamraz Appadoo, Géomètre (M.M.I.S), il a été dit que ladite portion de terrain de QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE VINGT CINQ METRES CARRES ET UN CENTIEME DE METRE CARRE (99,025.01m²), soit VINGT TROIS ARPENTS QUARANTE SIX PERCHES (23A46P), est composée, en réalité, de la réunion deux terrains contigus à savoir:-

(i) Un terrain de la contenance de **ONZE MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT SEIZE DECIMAL TRENTÉ CINQ METRES CARRES (11.396.36m²)**, soit **DEUX ARPENTS SOIXANTE DIX PERCHES (2A70P)**, d'après titre, mais trouvé être en réalité d'une contenance de **ONZE MILLE SIX CENT TRENTÉ HUIT DECIMAL SOIXANTE DIX METRES CARRES (11,638.70m²)**, soit **DEUX ARPENTS SOIXANTE QUATRE ET SOIXANTE DIX CENTIEMES DE PERCHES (2A75P /')**, appartenant à la Compagnie CLIFTON HOLDINGS LTD suivant titre transcrit au TV6269/56 ; et

(ii) Un terrain de la contenance de **QUATRE VINGT SEPT MILLE TROIS CENT QUATRE VINGT SIX DECIMAL TRENTÉ ET UN METRES CARRES (87,386.31m²)**, étant distrait de trois portions de terrain contiguës de la contenance de **QUATRE VINGT UN MILLE QUARANTE DECIMAL SOIXANTE DIX METRES CARRES (81,040.70m²)**, **QUATRE MILLE QUATRE CENT TRENTÉ ET UN DECIMAL QUATRE VINGT ONZE METRES CARRES (4,431.91m²)** et **HUIT MILLE DEUX CENT TRENTÉ DECIMAL SOIXANTE DIX METRES CARRES (8,230.70m²)** appartenant à la Compagnie CLIFTON HOLDINGS LTD suivant titres transcrits aux TV 2204/6, TV 2118/112 et TV 2118/111 respectivement.

Toujours à ladite description de Monsieur Dharamraz Appadoo, Géomètre (M.M.I.S), il a été fait observer ce qui est ci-après littéralement transcrit:-

"Observation:-"

Il est ici fait observer que:

(1) La superficie du terrain présentement décrit suivant les abornements sus mentionnés ne comprend pas celle d'un terrain de la contenance de **SIX MILLE TROIS CENT DIX SEPT METRES CARRES (6,317m²)** qui forme le surplus des trois portions de terrain contigus desquelles le présent terrain est distrait comme ci avant mentionné. Ledit surplus est représenté au plan par une hachure Rose.

(2) Il existe sur cette portion de terrain présentement décrite, un droit de passage à titre de servitude perpétuelle et gratuite au profit du surplus du terrain pour accéder à la Route Publique de Baie du Tombeau et ce, sur des chemins de quatre mètres et cinquante centimètres (4.50m) de large. Le surplus aura aussi une servitude sur les parkings et une aire des manœuvres pour les sus dits parkings longeant en partie le tronçon du chemin. Et

(3) Le terrain présentement décrit et le surplus auront à titre de servitude perpétuelle et gratuite un droit de passage sur un autre terrain appartenant à la Compagnie "Clifton Holdings Limited" elle-même suivant titre transcrit au TV 1998/4 et ce sur deux chemins; le premier de six mètres (6.00m) de large, qui avec les réserves a une largeur totale de vingt mètres (20.0m) et le second de cinq mètres et cinquante centimètres (5.50m) de large."

Et 2.- La seconde, de la contenance de **TROIS MILLE CENT SOIXANTE QUATORZE METRES CARRES ET QUATRE VINGT QUATORZE CENTIEMES DE METRE CARRE (3,174.94m²)**, située aux susdit quartier et lieu et bornée d'après une description avec plan figuratif y joint, dressé par Monsieur Dharamraz Appadoo, Géomètre (M.M.I.S), le trente juillet deux mille sept (30/07/2007), enregistrée au Reg. L.S. 61/2880, comme suit:- Vers le Nord et l'Est, par un chemin de vingt mètres (20m) de large incluant les réserves, sur une longueur développée de quatre vingt neuf mètres et quatorze centimètres (89.14m). Vers le Sud, par un chemin de cinq mètres et cinquante centimètres (5.50m) de large, sur une longueur développée de soixante et un mètres et soixante treize centimètres (61.73m). Et vers l'Ouest, par un chemin de quatre mètres et quatre vingt sept centimètres (4.87m) de large, sur cent mètres et cinquante cinq centimètres (100.55m). Observation est ici faite qu'à ladite description de Monsieur Dharamraz Appadoo, Géomètre (M.M.I.S), il a été dit que ladite portion de terrain de TROIS MILLE CENT SOIXANTE QUATORZE METRES CARRES ET QUATRE VINGT QUATORZE CENTIEMES DE METRE CARRE (3,174.94m²) est distraite d'un terrain de la contenance de **SEIZE MILLE CINQ CENT QUATRE VINGT HUIT METRES CARRES (16,588m²)**, soit **TROIS ARPENTS QUATRE VINGT TREIZE PERCHES (3A93P)**, appartenant à la compagnie "CLIFTON HOLDINGS LTD" suivant titre transcrit au TV 1998/4. Toujours à ladite description il a été fait observer ce qui est ci après littéralement transcrit: "Il est ici fait observer que le terrain présentement décrit aura à titre de servitude perpétuelle et gratuite un droit de passage sur le surplus du terrain duquel le présent terrain est distraite pour accéder à la Route Publique de Baie du Tombeau (B29) et ce sur deux chemins; le premier de vingt mètres (20.00m) de large incluant les réserves et le second de cinq mètres et cinquante centimètres (5.50m) de large." Observation est ici faite qu'au titre de propriété ci-après relaté, il a été stipulé ce qui est ci-après littéralement transcrit: "**NOTA: Partie des susdites portions de terrains est constituée d'un barachois. Ce barachois se trouve totalement en dehors du lit de la Rivière du Tombeau ainsi que le constate tant la susdite description de Monsieur Dharamraz Appadoo, Géomètre (M.M.I.S), en date du vingt sept juillet deux mille sept, enregistrée au Reg. L.S 61 No. 2882 que le plan figuratif y joint.**" Lequel ensemble immobilier est soumis au statut de la copropriété et a fait l'objet d'un état descriptif de division incorporé au règlement de copropriété dressé par Me. Marie Joseph MONTOCCHIO, notaire, le huit août deux mille sept (08/08/2007), enregistré et transcrit au TV 6701/63. OBSERVATION EST ICI FAITE que ledit règlement de copropriété a été modifié par des décisions des membres du "**SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER PORT CHAMBLY**" prise lors d'une assemblée générale des membres dudit syndicat tenue le vingt trois octobre deux mille neuf (23/10/2009) ; un extrait du procès verbal des délibérations de la dite assemblée Générale, a été déposé au rang des minutes de Me. Marie Joseph Bernard D'HOTMAN DE VILLIERS, notaire, suivant acte à son rapport en date du dix novembre deux mille neuf (10/11/2009), enregistré et transcrit au TV 7555/55.

DESIGNATION - LOT No. 92

Une villa de **TYPE F** située dans la **ZONE 1** à l'emplacement indiqué au plan intitulé "Site Plan"; un exemplaire de ce plan demeure annexé à l'acte contenant l'état descriptif de division ci-dessus mentionné.

Une villa de **TYPE F** est une villa d'une superficie intérieure hors murs de **QUATRE VINGT TROIS DECIMAL QUATRE METRES CARRES (83.04m²)** comprenant:

Au rez-de-chaussée

Un porche d'entrée de trois décimal cinq mètres carrés (3.05m²).

Un vestibule et un escalier de six décimal cinq mètres carrés (6.05m²).

Une salle de séjour de dix huit décimal six mètres carrés (18.06m²).

Une cuisine de six décimal trois mètres carrés (6.03m²).

Une terrasse de onze décimal six mètres carrés (11.06m²).

A l'étage

Un vestibule de trois décimal quatre mètres carrés (3.04m²).

Une première chambre à coucher de onze décimal sept mètres carrés (11.07m²).

Une salle de bains attenante à la première chambre à coucher de cinq décimal un mètres carrés (5.01m²).

Une deuxième chambre à coucher de onze décimal sept mètres carrés (11.07 m²).

Et une salle de bains attenante à la deuxième chambre à coucher de cinq mètres carrés (5.00m²).

Avec ensemble les **TRENTE HUIT/DIX MILLIEMES (38/10,000èmes)** des parties communes y attachées.

OWNERSHIP OF PROPERTY

Mr. Trishna Ramsurrunsingh BALGOBIN is the owner of the above described property as evidenced by deed drawn up by Me. Marie Joseph Bernard d'HOTMAN DE VILLIERS, Notary Public, dated 31/10/2011, registered and transcribed on 07/11/2011 in **TV 8277/27** and inscribed in **IV 2746/72**.

The **reglement de copropriete de l'ensemble immobilier "PORT CHAMBLY"**, drawn up by Me. Marie Joseph Jean Pierre MONTOCCHIO, notary public, dated 08/08/2007, registered and transcribed in TV 6701/63 and a modification to the reglement de copropriete drawn up by Me. Marie Joseph Bernard D'HOTMAN DE VILLIERS, Notary Public, dated 10/11/2009, registered and transcribed in TV 7555/55.

The PIN numbers for the two portions of land on which stands the Lot No. 92, forming part of l'ensemble immobilier Port Chambly are as follows:-

Land of the extent of 99,025.01m² - PIN No. 1201070020.

Land of the extent of 3.174.94m² - PIN No. 1201070074.

BUILDINGS AND/OR PLANTATIONS

There exists on the said property:

"A Villa of type F, as described above"

VALUATION:- I value the above described PROPERTY, together with all that may depend or form part thereof generally whatsoever without any exceptions or reservations at the sum of **MUR 5,000,000/-**.

To the end that in consequence of the omission of the said Execution Debtor to pay to the said Execution Creditor the aforesaid sum together with all interests, costs, commission and other accessories, without prejudice to any other claim the Execution Creditor may have against the Execution Debtor, the above described property, together with all the appurtenances and dependencies thereof generally whatsoever without any exception or reservation may be sold according to Law at an Auction sitting to be held by and before the Master and Registrar of the Supreme Court.

Whereupon I have drawn up and signed the present Memorandum of Real Seizure and have closed same on the day, month and year herein before written.

(sd) Mr. D. Deenesscoomar Kasseean

Registered Usher

LIGA

Le Barça s'offre l'Atlético grâce à Joao Félix (1-0)

C'était un choc de très haut de tableau entre le FC Barcelone et l'Atlético de Madrid mais la victoire du Barça sera la seule chose à retenir d'un match qui n'a pas atteint les sommets attendus (1-0). Buteur et chambreur, Joao Félix a mieux réussi ses retrouvailles avec son ancien club qu'Antoine Griezmann. Le Barça reste à quatre points du Real leader, l'Atlético à 7.

Le choc de la 15e journée de Liga est pour le FC Barcelone. Les hommes de Xavi se sont imposés sur la plus petite des marges face à l'Atlético de Madrid, au terme d'un match intense et marqué par une pluie de carton jaunes (1-0). Comme un symbole, c'est Joao Félix, prêté par le club madrilène et intenable toute la soirée, qui a inscrit l'unique but de la rencontre, globalement dominée par son équipe. Les Colchoneros ont tenté de réagir après la pause, mais ils sont tombés sur un grand Inaki Pena. Ce succès permet aux Blaugrana de revenir à quatre points de la tête, occupée par le Real Madrid et Girona. L'Atlético de Madrid reste à sept longueurs, mais avec un match en moins.

C'était un match à ne pas perdre pour le FC Barcelone et l'Atlético de Madrid, voire à gagner absolument puisqu'un nul n'aurait



fait les affaires de personne dans l'optique du championnat. Dans un premier temps, on a assisté à une nette différence dans l'approche entre les deux rivaux. Les Catalans ont démarré tambour battant, avec deux occasions nettes dès les premières minutes (1re, 3e).

Il a néanmoins fallu attendre la demi-heure de jeu pour voir le tableau d'affichage se débloquer en faveur du Barça, grâce à Joao Félix, qui a bénéficié d'un contre favorable pour jouer un vilain tour à l'équipe à qui il appartient (1-0, 28e). Heureusement

qu'il était là, car Robert Lewandowski a encore été maladroit ce dimanche, sur des actions qu'il a pourtant conclues des dizaines de fois dans sa carrière (6e, 12e).

Félix a été intenable pour le Barça

L'Atlético de Madrid a d'abord livré un visage décevant, peinant à se hisser à la hauteur des enjeux. Le club de Diego Simeone a même commencé à perdre ses nerfs, enchaînant les grosses fautes pour tenter de calmer un Félix incandescent et proche du doublé sans un arrêt de Jan Oblak (44e). Voyant son équipe dans la

panade pendant 45 minutes, El Chollo a effectué trois changements pour attaquer le second acte.

Ils ont tardé à avoir un impact, tandis que le FC Barcelone loupait des balles de break, que ce soit le poteau trouvé par Raphinha (58e), la frappe hors du cadre de Félix, encore lui, (69e) ou, bien plus tard, un autre raté de Lewandowski (86e). Les Catalans ont bien failli les regretter, car la fin de match a été assez irrespirable pour eux.

Ils ont notamment eu une grosse frayeur sur un coup franc sans élan de Memphis Depay repoussé sur sa barre par Inaki Pena, coup franc qui prenait le chemin de la lucarne (80e). Le gardien du FC Barcelone s'est ensuite illustré une dernière fois sur une belle frappe d'Angel Correa dans les ultimes instants (90e+4). On attendait quand même les Colchoneros à un meilleur niveau, et ils pourront regretter cette première période pendant laquelle ils n'ont pas vraiment existé, sinon dans un excès d'agressivité. C'est, à l'arrivée, le Real Madrid qui s'en frotte les mains, voyant un de ses rivaux les plus tenaces lâcher du lest dans la lutte haletante pour le titre. Le Barça se rassure un peu, mais il faudra que Lewandowski redevienne Lewandowski.

Le PSG conforte sa place de leader après une victoire dans la douleur au Havre

Réduit à dix après l'exclusion de Gianluigi Donnarumma dès la 10e minute de jeu, le Paris Saint-Germain s'est imposé dans la douleur face au Havre (0-2) ce dimanche 3 décembre. Dominé une grande partie de la rencontre, le leader de

Ligue 1 peut remercier ses buteurs Mbappé et Vitinha mais aussi Tenas son gardien remplaçant qui a écœuré les attaquants normands.

Cinq jours après la contre-performance à domicile contre Newcastle (1-1), en Ligue des champions, le PSG a réussi son retour sur les pelouses de Ligue 1.

En déplacement au Havre, les Parisiens s'en sont très bien sortis en s'imposant pour la 10e fois de la saison. Dominé entrée de rencontre par des Normands virevoltants, Paris a rapidement craqué, surtout Gianluigi Donnarumma. Le gardien italien pas en grande forme cette semaine (face à Monaco, dimanche et Newcastle mardi) a

totallement manqué sa sortie (10e) pour découper Casimir, plus rapide que lui. Avec déjà une sortie prématurée de Fabian Ruiz touché à l'épaule (8'), Luis Enrique devait composer en sortant Barcola pour la première apparition du portier espagnol Arnau Tenas.

Tenas infranchissable

Comme d'habitude, le PSG pouvait compter sur Kylian Mbappé pour se sortir du pétrin. Bien trouvé par Dembélé, le capitaine parisien enroulait parfaitement sa frappe pour ouvrir le score (0-1, 23'). Refroidi, le HAC se réveillait au retour des vestiaires. En mode attaque-défense, les Havrais multipliaient les offensives mais butaient à chaque fois sur un grand Tenas (51', 58', 64', 79', 84') ou sur l'impérial Danilo Pereira (67', 81').

Contre le cours du jeu, Vitinha venait alors crucifier des Normands qui auraient mérité mieux, en trompant Desmas (0-2, 89'). Une victoire dans la douleur mais une



victoire tout de même qui permet au PSG de prendre 4 points d'avance sur l'OGC

Nice. De son côté le HAC reste tout de même dans la première partie de tableau.

Tenu en échec sur la pelouse de Toulouse, Lorient enchaîne un 5e match sans victoire

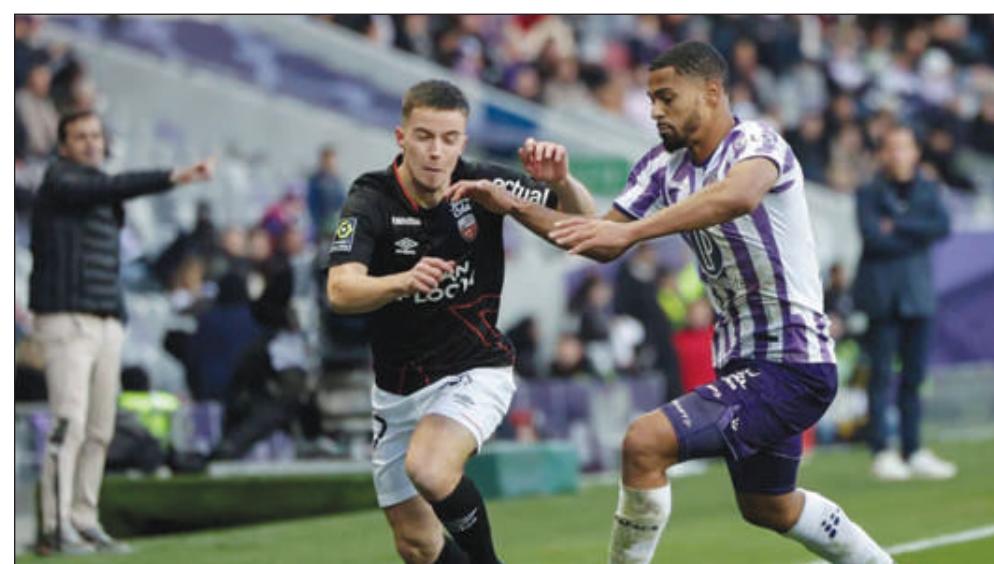
Au terme d'une rencontre où ils ont souvent été bousculés, les Lorientais ont concédé le match nul sur la pelouse de Toulouse (1-1), ce dimanche 3 décembre, pour le compte de la 14e journée de

Ligue 1. Les Merlus enchaînent un cinquième match sans succès en championnat et restent bloqués à la place de barragiste.

Les Merlus s'en sortent bien. Bousculé sur la pelouse de Toulouse pour le compte de la 14e journée de Ligue 1, Lorient a concédé le match nul (1-1) et enchaîné un 5e match consécutif sans succès en championnat, ce dimanche 3 décembre.

Bamba Dieng en sauveur

Dans cette rencontre entre équipes en danger, les Merlus ont été les premiers à se montrer dangereux. À la réception d'un



coup franc de Faivre, Doucouré a mis Restes à contribution dès la première minute de jeu.

Dans la foulée, les Toulousains ont repris les commandes de la partie, sans parvenir à trouver l'ouverture. Par trois fois

en l'espace de cinq minutes (10', 13' et 15'), les hommes de Carles Martínez Novell ont sollicité Mvogo, avant de mettre sous pression des Lorientais en manque de repères.

Au retour des vestiaires, les hommes de Régis Le Bris ne se sont pas montrés plus dangereux, au contraire de Toulousains conquérants et bien organisés. À force de reculer, la défense lorientaise a fini par céder, sanctionnée par une tête puissante de Dallinga, entré dix minutes plus tôt (1-0, 72').

Dos au mur, les Lorientais ont poussé pour revenir dans la partie et arraché l'égalisation dans le temps additionnel grâce à un autre entrant, Bamba Dieng, plein de réalisme dans la surface de réparation adverse (1-1, 90'+1).

Toujours fragiles, les Morbihannais sont toujours bloqués à une dangereuse 16e place, synonyme de barrages.

LIGUE 1

Marseille-Rennes «on doit s'améliorer» l'OM ne veut pas s'en contenter

Vainqueur du Stade Rennais ce dimanche en L1 (2-0), l'Olympique de Marseille a signé une semaine avec deux succès, de quoi redonner le sourire à quelques Phocéens. Mais alors que l'OM pointe à la neuvième place de la L1, Gennaro Gattuso, l'entraîneur italien des Marseillais, l'annonce : il en veut plus et notamment en termes de contenu.

Enfin ! L'Olympique de Marseille a renoué avec la victoire en championnat, une première depuis le 8 octobre ! Mieux encore, l'OM a enfin réussi à enchaîner. Pour la première fois depuis le 15 août, les Phocéens sont parvenus à signer deux victoires d'affilée en battant l'Ajax Amsterdam jeudi (4-3) et donc le Stade Rennais (2-0). Et ce dimanche, les joueurs de Gennaro Gattuso n'ont en plus pas pris le moindre but face à une équipe bretonne totalement inoffensive. "C'est un match sur lequel on va pouvoir s'appuyer. C'est notre meilleur match de la saison en championnat", s'emporte Amine Harit au micro d'Amazon Prime.

Les motifs de satisfactions sont en effet présents. Entre une cage inviolée une nouvelle fois à domicile en L1, l'enchaînement de succès ou Pierre-Emerick Aubameyang qui marque encore et Harit qui monte en puissance, les Marseillais ont de quoi faire.

Et pour certains, il est tentant de ne retenir que le positif. "On était obligé de gagner aujourd'hui pour lancer la saison. C'est bien d'enchaîner", apprécie Azzedine



Ounahi. "C'est un match abouti, ose même Harit. On retrouve de la confiance dans nos mouvements et un peu plus de maîtrise que lors des matches précédents. Je suis content du match de ce soir."

Ce n'était pas une bonne prestation

Pourtant, entre les lignes, les joueurs olympiens sont aussi conscients de leurs limites actuelles. "Peu importe la manière, il fallait prendre des points aujourd'hui, et avec une victoire pas un match nul", glisse ainsi Harit. "Ce que l'on retient, ce sont les trois points", renchérit Ounahi. Car l'équipe phocéenne n'a pas non plus rassuré dans les grandes largeurs ce dimanche soir. "Ce n'était pas une bonne prestation mais on va se satisfaire de la victoire", tranche

d'ailleurs Gennaro Gattuso sur le plateau d'Amazon Prime, avant de compléter en conférence de presse : "C'est la première fois cette saison qu'on gagne deux matchs de suite et on ne doit pas se demander si la victoire était belle ou moche. (...) Je préfère être moche et gagner des matches comme ça".

Dans une rencontre techniquement médiocre et sans intensité entre deux équipes qui avaient joué en Europe jeudi, le contenu proposé par l'Olympique de Marseille n'a en effet pas été vraiment emballant. Ainsi si l'OM n'a pas tremblé en défense, c'est aussi lié à la triste prestation proposée par des Rennais coupables de trop de déchet technique. Et de l'autre côté

du rectangle vert, l'équipe marseillaise n'a pas non plus accumulé les tirs (5 dont 2 cadrés...). "La défense à trois de Rennes nous a mis en difficulté, on n'arrivait pas à bien sortir le ballon. On n'a pas mis le pressing haut comme on voulait", explique le technicien italien avant d'expliquer : "Ca arrive quand vous jouez tous les trois jours. On s'entraîne peu, on fait plus de vidéo que de terrain. Il y a peu d'énergie et ça s'est vu aussi côté Rennes"

On doit avoir la possession du ballon

Si ce résultat peut laisser penser que l'OM va mieux, Gennaro Gattuso ne s'en cache d'ailleurs pas : il en veut plus. "Ça me plaît de gagner ce genre de rencontres. C'est important de remonter au classement. Mais on doit s'améliorer", lance l'ancien milieu de terrain, qui voit son équipe remonter à la neuvième place de la L1. Et sur le long terme, il ne veut pas se contenter d'une formation qui cherche à s'imposer avec une copie de cette qualité : "On veut jouer. On doit avoir la possession du ballon. C'est difficile en France où on joue contre des blocs défensifs bien en place donc on doit encore progresser. Sur les transitions, notamment ça ne m'a pas plu ce soir. On a manqué de force."

Content de l'attitude de son groupe qui a su garder le cap malgré les vents contraires ces dernières semaines, Gennaro Gattuso espère donc maintenant le voir passer un cap. Et il l'annonce même avant de défier un autre grand malade du championnat mercredi, avec l'Olympique lyonnais : "On

Au bout d'un match fou, Lens enfonce encore un peu plus Lyon

Au terme d'un match dingue, le RC Lens est venu à bout ce samedi d'un Olympique Lyonnais qui n'arrive décidément pas à gagner (3-2). Menés, les Nordistes ont su revenir et s'imposer grâce à des buts de Wesley Saïd et de Przemyslaw Frankowski.

Au terme d'un match riche en rebondissements, le RC Lens s'est imposé contre l'Olympique Lyonnais (3-2) pour le compte de la treizième journée de Ligue 1. Bousculés par un Jake O'Brien double buteur, les Sang et Or auront su réagir grâce à des buts de Wesley Saïd et de Przemyslaw Frankowski. En crise depuis des semaines, les Rhodaniens restent derniers, tandis que les Nordistes ont su se remettre de la gifle reçue à Arsenal en Ligue des champions (6-0) et renforcent leur sixième place. Ils reviennent provisoirement à deux points du podium.

Sûrement remotivé par le départ de Fabio Grosso, l'OL est entré dans son match avec beaucoup d'envie et de créativité. Dangereux dès les premières minutes avec une tête dans le petit filet signée Diego Moreira, les coéquipiers d'Alexandre Lacazette dominent la première période. Suite à une déviation en corner de Kevin Danso, Jake O'Brien est laissé sans marquage au sein de la surface lensoise et cloué du pied droit devant Samba, impuissant (0-1, 15e).

Les deux gardiens se meuvent en sauveurs avant la mi-temps

Il n'aura pas fallu beaucoup de temps aux hommes de

Frantz Haise pour réagir. Un peu plus de dix minutes plus tard, le défenseur buteur Jake O'Brien manque son intervention et sa passe en retrait se transforme en passe décisive pour Wesley Saïd.

L'attaquant français feint Lopes et le trompe tranquillement d'une frappe croisée (1-1, 26e). En fin de première période, les deux gardiens se distinguent. Servi par Florian Sotoca, Saïd, encore lui, envoie une puissante reprise de volée du pied droit détournée par Anthony Lopes au-dessus de sa barre transversale. Quelques dizaines de secondes plus tard, Lyon part en contre et permet à Brice Samba de briller en stoppant sur sa ligne un ballon envoyé du torse par Alexandre Lacazette (40e). Les deux équipes rentrent à la pause sur un score de 1-1.

O'Brien, un défenseur double buteur

Dès le retour des vestiaires, Lens hausse le ton, Da Costa est très légèrement touché par Alveró dans la surface et obtient un penalty. Frankowski le transforme en prenant Anthony Lopes à contrepied et donne l'avantage à Lens (2-1, 51e). Mais Lyon n'en démord pas et inquiète toujours autant le portier lensois par l'intermédiaire de Diego Moreira et de Rayan Cherki (59e, 71e). Les Gones poussent, El Aynaoui dévie un corner de Rayan Cherki au premier poteau, et est prolongé dans le but de Samba par... Jake O'Brien ! (2-2, 72e).

Le RC Lens réagit dans la foulée, Ruben Aguilar envoie un centre dans la surface et permet à... Przemyslaw



Frankowski d'inscrire un doublé et de donner l'avantage à son équipe à 15 minutes du terme (3-2, 74e). L'OL n'abandonne pas et met de la folie dans cette fin de match. Nicolas Tagliafico pousse Brice Samba à une merveilleuse double parade sur sa ligne pour permettre aux siens de continuer à conserver les trois points (81e). Avant l'annonce du temps additionnel, Florian Sotoca est reconnu coupable d'un violent tacle sur le talon d'Achille du défenseur argentin et est immédiatement expulsé par Clément Turpin. Le RC Lens finit donc en infériorité numérique.

À 10, les Lensois s'imposent finalement 3-2 sur leur pelouse face à une équipe lyonnaise, provisoirement entraîné par Pierre Sage. L'OL n'a toujours pas gagné mais semble en meilleure santé que lors de ses dernières sorties.

Pour les débuts de Gourvennec, le FC Nantes inflige à Nice sa première défaite de la saison

Trois jours après son intronisation sur le banc canari, Jocelyn Gourvennec a mené le FC Nantes à la victoire face à l'OGC Nice (1-0), ce samedi 2 décembre. Florent

Mollet a inscrit en première période l'unique but d'une rencontre au cours de laquelle Alban Lafont s'est souvent montré décisif.

Jocelyn Gourvennec ne pouvait pas rêver meilleurs débuts. Trois jours après son arrivée sur le banc du FC Nantes, l'ancien entraîneur de Guingamp, Bordeaux ou encore Lille a connu la victoire pour sa première sortie avec son ancien club comme joueur, ce samedi 2 décembre, face à l'OGC Nice (1-0). Les Aiglons, dauphins du PSG, ne s'étaient pas encore inclinés cette saison.

Alban Lafont décisif

Le Gym, par ailleurs dernière équipe de Ligue 1 à ne pas avoir été menée au score cette saison, a été surpris à la 25e minute par un mouvement rapide dans sa surface : trou-

vé par Simon, Chirivella a malicieusement dévié vers Sissoko. Le milieu de terrain nantais, titulaire pour la deuxième journée consécutive, a vu sa frappe repoussée par Bulka dans les pieds de Mollet, auteur de son troisième but cette saison.

Le FC Nantes peut également remercier Lafont, sauveur à de nombreuses reprises : devant Dante (9'), Thuram (10', 63'), Guessand (43'), Moffi (44', 63'). De l'autre côté du terrain, Bulka a été sauvé par ses montants à deux reprises : la transversale a repoussé une belle inspiration de Douglas Augusto, que Rosario n'était pas loin de dévier du bout des doigts (62'), avant que le poteau ne supplée le gardien polonais face à Moses Simon (86').

Un drame gâche la fête

Avant la rencontre, un drame a en revanche gâché la fête : un supporter nantais a été agressé au couteau en se rendant à la Beaujoire, sans lien avec les supporters niçois présents dans la Cité des ducs. Son pronostic vital est engagé. La Brigade Loire est restée muette pendant cette rencontre, en soutien avec ce supporter.

Avant le reste de la 14e journée, le FC Nantes effectue son retour dans la première partie de tableau et pointe à la huitième place, avec 18 points. Nice, de son côté, peut voir le Paris Saint-Germain s'envoler à quatre points d'avance en cas de succès sur la pelouse du Havre, ce dimanche (13 h).